

**Procès verbal du Conseil d'école n°1**  
**Ecole primaire publique André Saby de saint-Sylvestre Pragoulin**  
**Jeudi 21 octobre 2021 - 18h30**

**Ordre du jour :**

Installation du conseil d'école et résultats des élections  
Organisation pédagogique de l'école  
Rythmes scolaires  
Règlement intérieur de l'école  
Projet d'école (+ avenant cycle 3)  
Activités pédagogiques complémentaires (APC)  
Plan de mise en sécurité (PPMS)  
Coopérative scolaire  
Activités et projets des classes  
Questions des parents

**Présents :**

M. Manillère Maire  
Mmes Gilbert, conseillère municipale  
Mme Pacalin, directrice  
Mme Valembos, Mme Plasse, enseignantes  
Mme Fabre, Mme Chevaudonna, Mme Chauseaume, Mme Collet, Mme Theuil, représentantes des parents  
Mme Courtadon, DDEN

**Excusés :**

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires  
Mmes Condat et Balichard, ATSEM  
Mme Eymard, représentante des parents d'élèves, suppléante

**Préambule**

**1- Installation du conseil d'école et résultat des élections :**

Une participation très moyenne (61%) en baisse par rapport à l'année dernière (72%). Les représentants élus sont les suivants :

Mme Chevaudonna  
Mme Chauseaume,  
Mme Fabre  
Mme Theuil  
Mme Collet  
Mme Eymard

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées lors de cette réunion.

**2- Organisation pédagogique de l'école**

Les 3 enseignantes sont à temps plein et Mme Pacalin ne bénéficie plus d'une journée de décharge hebdomadaire mais de 6 jours annuels. Elle est alors remplacée par Mme Théron Charlotte. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>TPS / PS/ MS/ GS</b>	Mme Valembos			
<b>CP / CE1</b>	Mme Plasse			
<b>CE2/ /CM1 /CM2</b>	Mme Pacalin			

**Les membres du RASED** (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) interviennent de façon régulière :

**Lydia Bardeau** maître E, spécialisée dans des difficultés d'ordre pédagogique, intervient les lundis matins.

**Florence Asselin**, maître G, spécialisée dans les soucis plus comportementaux, intervient les jeudis matins.

La psychologue, **Florence Couyras**, intervient plus ponctuellement, pour des bilans.

A ce jour, **70 élèves** fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

Enseignants	Effectifs par division			Effectifs par classe
Mme Valembois	TPS : 2 PS : 10	MS : 3	GS : 8	23 (avec 2 Atsem en alternance : Lydie et Sandrine)
Mme Plasse	CP : 13	CE1 : 11		24
Mme Pacalin	CE2 : 9	CM1 : 8	CM2 : 6	23

Nous avons perdu 5 élèves depuis le 1<sup>er</sup> septembre :

- 1 élève de CE1 qui n'a du coup, jamais fait sa rentrée chez nous : déménagement de dernière minute sur Clermont-Fd
- 2 élèves (GS et CM2) qui viennent d'emménager sur Maringues
- 2 élèves (MS et CM1) qui sont partis sur Montluçon

Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, l'hiver dernier. Il est très compliqué dans nos communes rurales de faire des prévisions à long terme, tant les emménagements et déménagements sont courants.

### **3. Les rythmes scolaires pour cette année 2020/2021**

L'école est ouverte 4 jours par semaine :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 (accueils à 8h20 et 13h50).

### **4. Règlement intérieur**

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type.

Nous insistons toujours sur le fait que les bonbons, chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité.

De plus, avec l'actualité COVID, seuls les goûters d'anniversaire emballés individuellement sont autorisés.

Il sera envoyé par mail à toutes les familles de l'école.

Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est adopté en l'état à l'unanimité des membres votants.

### **5. Projet d'école**

Lecture est faite du document 1 concernant le projet d'école 2020/2023 et détaillant les priorités retenues pour cette année scolaire. Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Son titre : « Améliorer, Communiquer, Se Cultiver et Inclure »

Nous avons souhaité axer ce nouveau projet d'école sur le savoir vivre ensemble car nous rencontrons en ce domaine de plus en plus de difficultés : communiquer, coopérer, s'entre-aider, se respecter et respecter.

Nous avons aussi ciblé les domaines où les enfants présentaient le plus nettement des difficultés afin de leur permettre de s'améliorer : ainsi, un point d'honneur est mis sur la lecture, l'expression orale et écrite en français ; sur la résolution de problèmes en mathématiques. Nous continuons en parallèle les rituels déjà mis en place et portants leurs fruits (notamment en dictées et calcul mental).

Enfin, certains élèves de l'école, ayant une reconnaissance de handicap, et bénéficiant entre-autre, d'une aide humaine, l'inclusion fait partie de notre vie scolaire journalière.

Nous mettons aussi en place des PPRE descendants, permettant à certains élèves aux compétences fragiles, de suivre certains cours dans la classe inférieure, afin d'évoluer au mieux, à leur rythme. C'est le cas pour 2 élèves de CE2, qui rejoignent en français (et en math pour l'un d'entre eux) la classe des CP/CE1.

Lecture est faite de l'avenant spécial cycle 3, montrant le travail d'équipe entre les enseignants de CM et de 6<sup>ème</sup> du secteur de collège de St-Yorre (où se dirigent 100% des élèves depuis 3 ans), les programmations et projets communs pour une meilleure répartition et un meilleur suivi des apprentissages.

### **6. APC**

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant : c'est une aide aux élèves en difficulté, notamment dans le domaine de la lecture/compréhension. Il peut s'agir aussi d'un montage d'exposés oraux en CM.

Avec la pause méridienne de 2h, nous avons tous fait le choix, d'effectuer nos APC soit de 12h à 12h30 ou de 13h30 à 14h.

Ces deux documents, avec le projet global d'aide aux élèves, ont été au préalable transmis à l'IEN de notre circonscription afin qu'ils soient validés. Des pistes de réflexion ont été lancées pour les enrichir.

## **7. Plan de mise en sécurité (PPMS)**

Le PPMS est réactualisé chaque année. Les rôles de chaque adulte sont redéfinis, notamment avec les nouveaux locaux.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu le vendredi 8 octobre 2021. Tout s'est très bien déroulé. Si ce n'est l'alerte SMS qui n'est pas efficace au sein de nos classes.

De même pour l'exercice incendie. Il a lieu ce lundi 18 octobre 2021. Très bien passé.

Le but est de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

## **8. Coopérative scolaire**

Entrées		Sorties	
<b>Solde au 30/07/21</b>	<b>+ 814,65</b>		
	+ 210 (remise chèques livres photos)	Adhésion OCCE	- 162,35
		Achat d'un tour de rangement maternelle	- 29,99 (tour de rangement maternelle)
		Achat pâte à modeler maternelle	- 23,88
			-
			-
			-
<i>TOTAL ENTREES</i>		<i>TOTAL SORTIES</i>	- 216,22
<b>Solde au 21/10/21</b>	<b>+ 808,43</b>		

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière.

## **9. Activités et projets des classes**

### **Nettoyons la nature**

Les 3 classes ont participé à cette opération, le vendredi 24 septembre 2021. Le but est de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement. Comme chaque année, les enfants se font plaisir tout en apprenant les bons gestes écologiques.

### **Photos de classe**

Elles ont eu lieu, le jeudi 30 septembre 2021.

Comme l'an passé, chaque famille va pouvoir commander, au choix, différents formats de photos individuelles et leur photo de classe. Libre à chacun, de prendre toute la pochette (prix très attractif) ou seulement des planches de photos précises. De même, d'en recommander d'autres.

Toutes les commandes supplémentaires pourront rapidement être livrées, avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux...

Les photos de fratries ont eu lieu.

**Escape game des CE2/CM1/CM2** : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre : au sein de notre village. En lien avec le projet « Regards sur le territoire » en partenariat avec la communauté de communes « Plaine Limagne ». Entourés de 3 « artistes » professionnels (un photographe, une géographe sculpteuse et une chercheuse), les élèves ont pu redécouvrir leur territoire, sous un autre regard (celui des pierres, celui des plans, celui d'indices cachés auxquels on ne prête pas toujours attention) à travers un géant escape game, sur toute la journée. Grande réussite avec des élèves motivés qui vont pouvoir réinvestir leurs découvertes tout au long de l'année et participer à la création d'une oeuvre plastique géante en mai prochain sur Aigueperse, à laquelle les familles seront bien entendu conviées.

Le lundi 10 octobre, ces animateurs ont repassé la journée au sein de la classe des grands : au programme : atelier photographie et fabrication d'une carte plastique géante de notre commune. Ils reviendront en février, pour commencer de monter l'oeuvre finale avec nous.

### **Les « incorruptibles »**

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 30 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 70 élèves découvrent 6 à 8 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2022. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2023.

**Animations sur la biodiversité** : organisées par la société de chasse du Puy de Dôme : le 12 octobre en maternelle et le 15 octobre pour les 2 autres classes. Coût total de 300 euros payés par l'APEP que nous remercions chaleureusement.

Les enfants actifs, sur le terrain, ont pu découvrir, observer, analyser les principes fondamentaux de la biodiversité de leur environnement

proche. Des animations de qualité auxquelles les enfants ont bien accroché. Qui pourront être également réinvesties en classe.

**Exposition de gravures** à la maison de la communauté de communes Plaine Limagne, d'Aigueperse : 36 regards sur le territoire : visite guidée par un animateur le jeudi 21 octobre pour les CE2/CM1/CM2 et le 22 octobre pour les CP/CE1. Les 2 visites comme les 2 transports en bus, sont pris en charge par la communauté de communes.

#### **Fête de Noël**

- Spectacle : le vendredi matin 17 décembre (financé par l'APEP à hauteur de 550 euros)
- Repas de Noël
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de l'APEP)

#### **Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »**

Nous aimerions reconduire l'expérience, comme par le passé, avec la section jeunesse, dans le gymnase, avec les mêmes conditions que l'an passé : une représentation maternelle à 9h30 et une élémentaire à 10h30. Il serait financé à moitié par la commune; l'autre moitié avec la coopérative scolaire. (Remerciements à la commune). Nous attendons des nouvelles de l'organisme EVAC, pour savoir si un programme enfants sera proposé cette année.

**Projet éveil musical** en cours avec l'école de musique de Randan, pour la classe maternelle. Les devis sont en train de se faire. Le coût serait financé dans sa globalité par l'APEP. Une dizaine de séances auront lieu au deuxième trimestre, à raison d'une intervention par semaine.

#### **Piscine**

5 séances de natation sont prévues : les jeudis après-midi 31 mars, 7 et 14 avril et 5 et 12 mai 2022.

Les CP/CE seront testés et travailleront à leur rythme, la nage. Les CM consolideront leurs acquis et les CM2 passeront le « savoir nager », demandé à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Le but est aussi de s'amuser et de passer un bon moment.

**BCD d'école** : Mme Courtadon s'est gentiment et volontairement proposée, cette année, pour animer notre bibliothèque d'école (qu'on a déménagé, avec l'aide des Atsem, dans la classe libre). Ainsi, elle intervient par demi-classe, les lundis de 15h45 à 16h30 (ce qui permet à chaque enfant de passer une fois par période) ; au programme : lectures, animations, kamishibai, découvertes autour de livres de tout ordre, en fonction aussi des projets des enseignantes.

**Le rallye math** des CP, CE1 et CE2 est toujours d'actualité. Les inscriptions sont en cours. Malheureusement, pour des raisons d'organisation, il a cessé pour les CM qui pourront tout de même se faire plaisir à partir de rallyes passés.

#### **Opération piles solidaires suite**

**Intervention du SBA sur le respect de l'environnement et le tri et recyclage des déchets** : sur 2 demis journées par classe au printemps prochain.

#### **Fête de l'école**

Si nous avons la possibilité de le faire, elle aurait lieu le samedi 2 juillet en matinée : spectacle des enfants au gymnase et petits jeux extérieurs encadrés par l'APEP.

#### **Infos**

- Une nouvelle jeune femme va commencer son service civique au sein de notre école, le 8 novembre prochain : Melle Léa Fidalgo. Tout comme Elodie, l'an passé, elle aidera sur le temps scolaire : accueils, récréés, sorties, BCD, surveillance de petits groupes en autonomie, liaison avec le périscolaire... ;
- Présence d'une AESH mutualisée sur l'école ; Florence Lhomme aide en classe, 3 élèves de l'école ayant un dossier à la MDPH, en CP/CE1 et CE/CM.

/

#### **10. Matériel et travaux /organisation**

- une boîte aux lettres pour l'APEP ?
- les lumières au-dessus des tableaux TBI (remerciement à la municipalité pour avoir accepté de subventionner une partie de ces tableaux TBI l'été dernier avec d'importantes aides de l'Etat).
- remettre en route le composteur, le récupérateur d'eau de pluie et réinstaller les bacs à fleurs en bois
- réparer les 2 vitres fêlées ?
- budget pour cadeaux de NOEL ?
- une armoire plastique pour le rangement du matériel et jeux des temps périscolaires (qu'on pourrait par exemple placer sous le préau). ?

#### **11. Questions des parents**

- la garderie pourrait-elle débiter les matins à 7h au lieu de 7h30 ? Réponse de M. Le Maire : un sondage peut être mis en place auprès de toutes les familles de l'école, pour savoir combien d'entre elles seraient intéressées et s'engageraient à venir régulièrement dès 7h du matin.
- un petit déjeuner peut-il être organisé à la garderie du matin. Réponse : non mais les enfants ont le droit d'apporter un petit goûter (pour manger le matin tôt où à la récréation de 10h30).
- une garderie peut-elle être mise en place à l'école les mercredis, toute la journée ? Réponse non : les enfants sont dirigés sur les centres de

loisirs de Randan ou St Yorre.

- les menus de cantine peuvent-ils revenir à 4 plats (entrée, plat, fromage, dessert) ? Réponse : le changement à 3 plats a été mis en place il y a 2 ans suite à une réglementation des cantines sur l'équilibre alimentaire. Ainsi, Vanessa, notre cantinière applique la réglementation en vigueur.

**PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 8 février 2022 à 18h30.**

Le 23 octobre 2021 ,

Le directrice :  
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :  
Stéphanie Plasse

un représentant de parents :